

Le Planaisot

Édition 7 – Juin 2024



La belle saison est là,
les végétaux ont été
plantés le vendredi 3
mai dans les
différents bacs de
notre village, pour que
les fleurs, le soleil et le
bonheur vous
accompagnent tout au
long de cet été 2024 !

Faisons le tour des travaux

Quelques travaux réalisés

Salle communale Le Préau :

Le remplacement de la VMC de la salle communale a été effectué par l'entreprise GEOFFROY le 5 février 2024, tout fonctionne parfaitement.

Aire de jeux :

La clôture qui jouxte le local chaufferie et le parking des locataires a été changée, le parc de jeux pour les enfants est aujourd'hui complètement fermé et sécurisé.



Nous rappelons que l'aire de jeux est STRICTEMENT INTERDITE aux chiens et aux cyclomoteurs. Malheureusement, il est à déplorer que certaines personnes entrent dans le site avec leurs chiens...



Parking de l'école

Comme cela était prévu, les panneaux indiquant les heures auxquelles le parking est réservé à la dépose et à la récupération des enfants, ont été installés sur le parking de l'école.



Panneaux de voirie :

Vous l'avez sûrement remarqué, plusieurs nouveaux panneaux de signalisation ont été mis en place dans notre village et notamment des panneaux clignotants aux endroits présentant un danger (rétrécissement, entrée zone 30...) et ainsi inviter les conducteurs à réduire leur vitesse pour la sécurité de tous.

Deux panneaux qui indiquent la "Mairie" dans les deux sens de circulation ont été installés ainsi que d'autres panneaux, route des Iles, au Puiset...



Curage des Iles :

Afin que les écoulements des eaux de ruissellement puissent s'évacuer dans de bonnes conditions, des travaux de curage des Iles ont été réalisés par l'entreprise ORSET Jeff, les 6 et 7 mai 2024.



Dépôts sauvages aux Iles :



Une ou plusieurs personnes ont déposé des gravats, des déchets, des tissus, de la ferraille... sur la digue dans les Iles en bordure de l'Isère, ce sont des élus qui les ont enlevés et amenés en déchetterie. Nous rappelons que les dépôts en déchetterie sont gratuits pour les particuliers, il suffit de demander une carte au SIBRECSA. Merci de votre civisme.

Quelques travaux prévus

Eaux pluviales du cimetière du Haut :

Le chantier mené par l'entreprise ROCHET TP débutera le lundi 8 juillet 2024, sous la surveillance de la Commission Travaux.



Éparage :

L'entreprise TRV ne pouvant plus assurer ces travaux d'éparage, nous avons confié cette mission à l'entreprise LP Environnement qui elle aussi vient de se désister au profit de l'entreprise Le Noyer Vert, en espérant que l'entretien de nos voies se passe dans les meilleures conditions possibles avec ce nouveau prestataire.

Extension du réseau AEP entrée du village :

En vue de la réalisation du lotissement à l'entrée de Planaise, une extension du réseau AEP est indispensable, le chantier mené par l'entreprise MAURO Maurienne débutera le lundi 8 juillet 2024 pour le compte du SIAE de Chamoux.

Attention : durant toute la durée des travaux (environ 1 mois), la route sera mise en alternat, une seule voie sera roulante.

La vie dans notre village...

Des petites "infos" et des petits "rappels" !



Les vœux du Maire et du Conseil Municipal :

Cette année ce moment convivial pour souhaiter une belle année aux Planaisotes et aux Planaisots, s'est déroulé traditionnellement dans la salle du Préau, le dimanche 14 janvier 2024, autour d'un buffet et du verre de l'amitié.

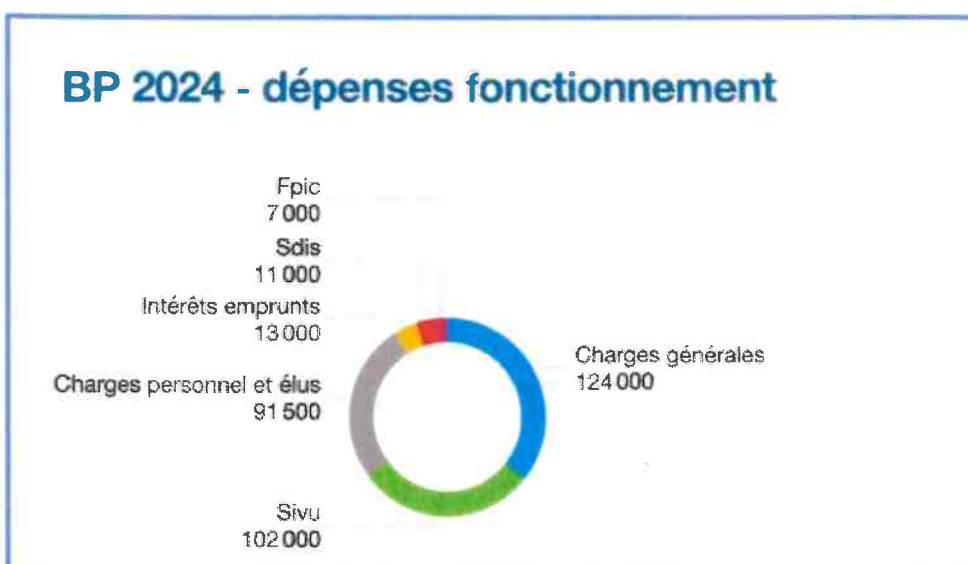
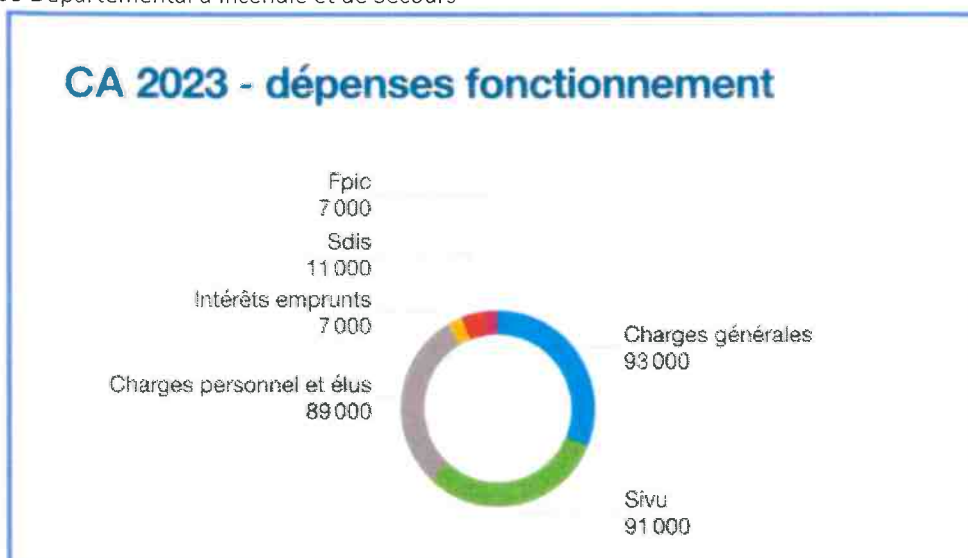
Le don de sang "indispensable à la vie" :

Les prochaines collectes de sang pour 2024 auront lieu à Montmélian le vendredi 26 juillet, le vendredi 20 septembre et le lundi 25 novembre entre 15h30 et 19h30 à la salle La Savoyarde.

Les Finances de notre Commune :

Deux petits graphiques pour vous informer sur les dépenses de fonctionnement de notre commune en 2023 et celles budgétisées pour 2024

- **FPIC** : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes – c'est un dispositif mis en place en 2012 et visant à réduire les disparités de ressources entre collectivités territoriales au regard des charges auxquelles elles doivent faire face
- **SDIS** : Service Départemental d'Incendie et de Secours



La lutte contre l'ambroisie :

L'Ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L. est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du nord par accident au XIXe siècle. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à divers degrés.

Son pollen, très allergisant, cause un problème majeur de santé publique. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

L'ambroisie a un fort potentiel d'envahissement et peut se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, jardins, etc.). En cultures, elle peut être la cause des pertes de rendement partielles, voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

Chaque année, un pied d'ambroisie est capable de produire, sur la période été-automne, des milliers de grains de pollen pouvant affecter les personnes allergiques ainsi que plusieurs centaines de milliers de semences, qui représentent autant de nouveaux pieds d'ambroisie pouvant se développer les années suivantes.

Ainsi, pour limiter la propagation et les risques liés, il est fortement recommandé de mettre en œuvre, le plus précocement possible, des mesures de prévention et de lutte. Apprenez à reconnaître l'ambroisie et surveillez vos terrains. Par exemple, autour des mangeoires pour oiseaux si vous achetez des sachets de graines commercialisées. En effet, ces dernières peuvent parfois contenir des graines d'ambroisie.

Si vous trouvez de l'ambroisie, vous pouvez la signaler :

-  **www.signalement-ambroisie.fr**
-  **L'application mobile Signalement-ambroisie**
-  **email : contact@signalement-ambroisie.fr**
-  **téléphone : 0 972 376 888**



S'il y a peu de plantes, le mieux est d'arracher avec des gants avant la floraison. Au contraire, s'il y a trop de plantes, il existe différentes techniques avant qu'elle ne fasse des graines. Pour plus d'information et accéder à de la documentation sur les moyens de lutte, vous pouvez consulter le site internet de l'Observatoire des ambrosies : www.ambroisie.info



- Feuille du même vert sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on la froisse



Plantule
Avril-Juin



Stade végétatif
Mai-Juillet



En fleur
Août-Septembre

Dépôt de vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur la plate-forme SVE :

Nous vous rappelons que le portail SVE est connecté au logiciel de la commune de Planaise en lien direct avec l'ADS de la Communauté de Communes Cœur de Savoie, qui instruit les demandes, il permet un dépôt dématérialisé de toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme (CU, DP, PC...). L'accès au portail SVE (PUU-SVE) se fait comme indiqué ci-dessous :

- Accès général : <https://pu.rqd.fr>
- Accès avec code Insee commune : <https://pu.rqd.fr/#/73200>

Il est bon de rappeler que toute demande déposée est instruite par la Communauté de Communes Cœur de Savoie, cette instruction est ensuite facturée à notre Commune, qu'elle soit accordée, refusée, sans suite ou retirée, alors il est important que vos demandes soient complètes lors de votre dépôt et conformes à notre PLU, qui est consultable sur notre site internet "Planaise.fr" et en version papier au secrétariat de la Mairie. Merci

Inscription pour le transport scolaire :

Les inscriptions pour le service de transport scolaire 2024/2025 ont débuté le 15 mai et se termineront le 15 juillet.

* Pour les primaires et les collégiens, elles sont à effectuer sur le site Internet de Cœur de Savoie :

www.coeurdesavoie.fr

* Pour les lycéens, c'est sur le site de la Région Auvergne-Rhône Alpes : <https://www.laregionvous transporte.fr/departements/transports-scolaires-de-la-savoie>



Horaires d'été pour l'ouverture du secrétariat de Mairie au public

Comme chaque année, le secrétariat passe en horaires d'été, à compter du lundi 1^{er} juillet et jusqu'au jeudi 29 août 2024, les jours et horaires d'ouverture de la mairie au public seront les suivants :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Avec possibilité après 16h00 sur rendez-vous pris 48h à l'avance par téléphone : 04.79.84.00.52

Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues loin de la végétation qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots dans un cendrier et non au voi de par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

... ET EN CAS D'INCENDIE, DES BONS



Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



Sabriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable



Restez informé de la situation et écoutez les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte

Feux-forestiers.gouv.fr



9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-forestiers.gouv.fr

État civil :



Ils se sont dit « Oui ! », le 25 mai 2024 Céline et Erwan

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !



Nous avons eu la tristesse de voir partir :

Maurice NOVEL, le 3 janvier 2024

Danièle HÉRITIER veuve FALETTI, le 10 mars 2024



Toutes nos condoléances aux familles et aux proches



Nous souhaitons la bienvenue aux petits Planaisots qui sont nés les :

8 février 2024, Gabin fils de Stessie et Gaël

17 avril 2024 Gabrielle, fille de Ludivine et Evan

13 mai 2024 Thomas, fils de Stéphanie et Romain

Bel été à toutes et tous !



Directeur de publication : Lionel MURAZ, Maire de Planaise

Crédit Photos : Mairie de Planaise et Associations

Le petit mot de nos associations :

Le club du Bois de l'Orme, les aînés de Planaise :



Dans la joie d'être ensemble, notre Assemblée Générale s'est bien déroulée, suivie d'un repas succulent à la Campagnarde, avec un retour à la salle "Le Préau" où les 33 membres de l'association se sont assis autour d'une grande table pour jouer au "tic-tac boum", dans la bonne humeur et les éclats de rire.

Comme d'habitude, nous accompagnons nos Aînées dans les jeux de société les jeudis gris ou pluvieux et marchons les jeudis de beau temps. Le dernier jeudi de juin aura lieu, notre sortie à la journée avec tous les membres disponibles.

Le Comité d'Animation de Planaise « CAP » :



La première manifestation de l'année, la chasse aux œufs, s'est déroulée le lundi 1^{er} avril dans la cour de l'école. Malgré une météo capricieuse, un peu plus de cinquante enfants sont venus participer à l'évènement.

Le dimanche 19 mai, le Comité a organisé la 3^{ème} édition de l'Apéro'naise. Près de 250 personnes sont venues effectuer la balade déguisée sur les chemins de Planaise et les villages limitrophes. Les participants ont pu effectuer des pauses aux trois stands « apéro » positionnés sur le parcours avec comme thème la

France, l'Italie et l'Espagne. Un repas Savoyard a ensuite été servi à côté du bâtiment technique. Comme depuis 45 ans, le dernier dimanche de juillet (le 28 juillet cette année), se déroulera la Vogue. Pour cette 43^{ème} édition, les membres de l'association allieront tradition et nouveauté ! Tout au long de l'après-midi, différentes animations seront proposées aux enfants (maquillages, pêche aux canards, balades à poneys...).



Le soir, à partir de 19h30, le traditionnel repas diots/patates sera servi.

En nouveauté cette année, le CAP vous proposera son « Ventre Y Glisse » !!!

Prenez de l'élan et glissez sur la piste savonneuse !!! Bonne humeur garantie !!!

Les animations suivantes seront la Fête du four mi-septembre et la Fête de l'automne en octobre.

Tous les membres du Comité remercient les planaisots pour leur fidélité et leur présence aux manifestations.

Association DANCE'N FIT :

Cette mi-saison est plutôt bien. Les cours se déroulent bien, les enfants sont contents.



L'asso a animé la Chasse aux œufs des enfants à l'école le 1^{er} avril. Un chouette moment malgré la pluie.

Nous espérons animer aussi lors de la Fête de l'été en juillet, enfants et adultes dans la bonne humeur et la bonne musique.

Quant à la coach, cette année encore elle sera au départ avec l'association de 3 Raids Féminins Caritatifs : Le Raid des Etoiles du Verdon pour Les Petits Princes avec 2 équipes Dance N Fit d'adhérentes et Le Raid des Etoiles d'Or à Giens pour la Ligue contre le Cancer

BLABLA SPORTS :

Les séances s'enchaînent mais ne se ressemblent pas pour l'équipe de Blabla Sports.



Entre le Pilate, le renforcement musculaire, le cardio, le yoga dynamique ou encore l'aérobic, les adhérentes ne laissent aucune place à la monotonie !

Avec le retour du soleil les sorties de marche nordique se remettent également en place.

Vous envisagez de nous rejoindre prochainement ?

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de l'assemblée générale qui se tiendra le mercredi 5 juin à partir de 19h à la salle du préau.

Contact : blablasports73800@gmail.com



Du fil, des croix :



Nous voilà bientôt arrivés aux vacances d'été et nous pensons déjà à la rentrée de septembre qui sera bien chargée pour notre association. En effet, nous préparerons notre exposition qui aura lieu le 30 novembre 2024 dans la salle Le Préau à Planaise, où toute l'équipe de notre club vous accueillera.

La Chav'anaise :



Depuis le début de l'année, l'association de parents d'élèves, La Chav'anaise, continue de mettre en place des actions afin de récolter des fonds pour aider au financement des activités des enfants de l'école : vente de biscuits, de chocolats de Pâques, de plants, Tombola...

Durant le mois de juin, l'association sera présente sur différents événements dans les communes de Planaise et de La Chavanne :

- Vide grenier à La Chavanne : dimanche 9 juin au Marais

Pour la troisième édition de leur vide grenier, le Chav'athon a invité la Chav'anaise pour s'occuper de la buvette et de la restauration. L'association proposera

des petits déjeuners, des menus pour le midi ainsi qu'une vente de diots cuits à la chaudière.

- Fête de la musique à Planaise : samedi 15 juin à partir de 19h

À l'occasion de la Fête de la musique organisée par la Municipalité, l'association vous proposera des planches apéro, des crêpes et tiendra la buvette.

- Fête de l'école : vendredi 28 juin à partir de 17h30.

Afin de célébrer la fin de l'année scolaire, les enfants de l'école présenteront leur spectacle à 18h au Marais de La Chavanne.

La représentation sera suivie d'un repas (réservations sur Helloasso) et d'une soirée dansante.

Nous remercions les habitants de nos deux villages qui participent tout au long de l'année à nos opérations.



Les festivités à venir :

PLANAISE

devant le bâtiment technique

avec la participation des groupes :

**JAZZ DEVIL et
BUTTERNOTES**

Apéritif offert par la municipalité

Samedi
15 juin
à partir de 19h

FÊTE
DE LA
MUSIQUE

Le samedi 15 juin 2024 à partir de 19h, la municipalité vous convie à la Fête de la Musique à Planaise devant le Bâtiment Technique communal.

BUVETTE et PETITE RESTAURATION

Planches apéro - Crêpes

proposées par la CHAV'ANAISE

Les bénéfices participeront au financement
des activités des enfants de l'école



Fête du Village "Vogue" :

Le dimanche 28 juillet 2024 aura lieu la 43^{ème} Fête du Village organisée par le Comité d'Animation de Planaise, les informations vous seront communiquées ultérieurement sur notre site Planaise.fr et sur PanneauPocket !

À cette occasion, le Maire et son Conseil Municipal vous invitent à l'apéritif offert par la municipalité à 11h dans le Pré de la Vogue.



*Le Maire, Lionel MURAZ
et son Conseil Municipal,*

ont le plaisir de vous inviter au

VIN D'HONNEUR

De la 43^{ème} VOGUE de
Planaise

Le dimanche 28 Juillet
2024 à 11h00